



COMITÉ PAYS DE LA LOIRE

Qualifs Interclubs en duplicate

Dimanche 29 mars 2026 à Segré-en-Anjou-Bleu

L'épreuve sera gérée et préparée par Ignace BUTY avec l'aide précieuse en amont de Francine LOYEN et Michel STAÏNER

Lieu : Parc des Expositions, route de Pouancé, 49500 SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Horaire : 3 parties en 3 min à partir de 10h00

Droits d'engagement : équipe de 7 : 56 euros

équipe de 5 : 40 euros

équipe de jeunes (-18 ans) : 15 euros

inscription individuelle : 8 euros

Équipes de 7 joueurs : divisions 2 et 3.

Équipes de 5 joueurs : divisions 4, 5 et 6.

Indices de valeur par joueur

Super Série : 14

1A :	13	1B :	12
2A :	11	2B :	10
3A :	9	3B :	8
4A/B :	7	4C/D :	6
5A/B :	5	5C/D :	4
6A/B :	3	6C/D :	2
7 :	1		

Pour chaque partie, on calcule l'indice de valeur de l'équipe en additionnant les indices individuels des 7 ou 5 joueurs qui prennent part à la partie.

L'indice de valeur de l'équipe est égal au maximum des indices de l'équipe pour les trois parties.

Division 2 (7 joueurs) : indice supérieur à 55

Division 3 (7 joueurs) : indice inférieur ou égal à 55

Division 4 (5 joueurs) : indice compris entre 26 et 35

Division 5 (5 joueurs) : indice compris entre 16 et 25

Division 6 (5 joueurs) : indice inférieur à 16

Une « équipe de 5 » peut si besoin être composée de 3 ou 4 joueurs. Elle peut aussi effectuer des changements entre deux parties, en utilisant au plus 8 joueurs différents.

Une « équipe de 7 » peut si besoin être composée de 5 ou 6 joueurs. Elle peut aussi effectuer des changements entre deux parties, en utilisant au plus 10 joueurs différents.

Attention ! Les joueurs ne peuvent pas changer d'équipe entre les parties.

Deux clubs (de moins de 15 licenciés) d'un même comité, ne présentant aucune équipe autonome, peuvent constituer une entente pour présenter une unique équipe commune. Cette possibilité est soumise à l'accord du président du comité. Ces équipes peuvent se qualifier en finale.

Les jeunes (moins de 18 ans) peuvent composer une équipe en étant licenciés dans plusieurs clubs du comité.

Arbitrage – ramassage

Un club présentant au moins trois équipes doit fournir des arbitres certifiés **et** des ramasseurs permettant de couvrir le nombre total de joueurs alignés dans ses équipes. Compter un arbitre et un ramasseur par tranche de 15 joueurs.

Un club présentant une ou deux équipes doit fournir un arbitre certifié **ou** un ramasseur.

Merci de bien préciser la fonction possiblement tenue par les personnes proposées (arbitre, teneur de tableau, lapin, ramasseur), cela au moment de l'inscription des équipes. Elles peuvent « tourner » avec les joueurs de leur équipe si celle-ci comporte des remplaçants.

Les clubs « en difficulté » pour répondre à cette demande peuvent contacter Michel.

Les joueurs/arbitres susceptibles de rotation dans leur équipe doivent bien indiquer celle-ci sur la feuille d'inscription.

Formulaires d'inscription

Éviter les noms d'équipe farfelus ou trop mystérieux. Afin d'homogénéiser l'affichage des résultats au plan national, le nom de chaque équipe doit commencer par le code du club.

Pour faciliter le travail de Michel, nous demandons aux clubs de lui envoyer **au plus vite** les formulaires d'inscription de leurs équipes, **par courriel** sous forme de fichier Excel ou Libre Office, en complétant le fichier joint à ce texte et en l'enregistrant en autant d'exemplaires que vous inscrivez d'équipes (faites « Enregistrer sous... » pour donner des noms différents aux différents fichiers, par exemple le nom de l'équipe !). Si cela vous pose problème, pensez à vous faire aider par un proche plus férus d'informatique...

Indiquer les joueurs prévus pour chacune des trois parties. Les changements éventuels pourront être modifiés le jour J, mais **attention aux indices de valeur** car certains remplacements peuvent faire changer l'équipe de division !

Si les informations nous sont communiquées suffisamment à l'avance, nous pourrons confirmer aux clubs les rotations arbitres/joueurs (staff d'arbitres) et l'organisation du ramassage et de la tenue des tableaux avant le jour J.

Merci à tous de faciliter l'organisation en respectant ces consignes.

Le président : Ignace BUTY

P.S. N'hésitez pas à anticiper ces Interclubs et dire à Michel vos équipes **dès que vous le pouvez**. Les éventuels changements sont plus faciles à opérer que l'inscription complète d'une équipe.

Enfin, n'oubliez pas de vérifier que tous vos joueurs sont titulaires d'une **licence Premium**. La licence Loisir peut être convertie en Premium moyennant 10 € mais il faut le demander suffisamment à l'avance.